

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1-Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Mairie de Lucciana- 1045 Corsu Lucciana – BP 26 -20290-LUCCIANA-  
Tél.04.95.30.14.30/36. Email : [contact@mairie-lucciana.fr](mailto:contact@mairie-lucciana.fr)

2-Objet du marché :

Entretien régulier et occasionnel des locaux communaux et remplacement occasionnel de personnel.

Non reconductible.

3-Type de marché : Services

4-Lieu d'exécution et de livraison : Commune de Lucciana (2B).

5-Caractéristiques principales :

Détails :

- Entretien régulier et occasionnel de locaux communaux. Détail des sites indiqué au CCTP (Lot N°1 Seuil maximum 120 000 € HT)
- Remplacement occasionnel de personnel de cantine (Lot N°2 Seuil maximum 80 000 € HT)

4-Mode de passation :

Marché à bons de commande passé selon la procédure adaptée conformément aux Articles 27, 34 et 78 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

5-Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés.

L'unité monétaire utilisée, est l'euro.

6-Délai maximum de validité des offres :

30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

7-Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

DC1 –DC2 (version mars 2016)- : (imprimés disponibles sur le site internet :<http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).

- Principales références de prestations similaires sur les 3 dernières années.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature,

- Attestation d'assurance en cours de validité.

8-Mode de financement :

Les dépenses sont prévues au budget communal

9-Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia chemin Montepiano -20200-BASTIA- Tél.04.95.32.86.66  
Fax.04.95.32.38.55.

10-Critères d'attribution :

Conformément à l'article 62 du Décret n°2016-360 du 25-03-2016, et sur la base des critères ci-dessous énoncés et pondérés de la manière suivante, le pouvoir adjudicateur, après d'éventuelles négociations pouvant porter sur l'offre dans son ensemble, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse :

LOT N°1 : ENTRETIEN REGULIER ET OCCASIONNEL DES LOCAUX COMMUNAUX

- **Prix de la prestation : 60%**

- **Valeur technique de l'offre : 40% décomposée de la manière suivante :**

\* Moyens humains et matériels et l'encadrement prévus pour la réalisation des travaux **(10%)**

\* Origines et fiche techniques des produits et fournitures que le candidat envisage d'utiliser. **(30%)**

LOT N°2 : REMPLACEMENT OCCASIONNEL DE PERSONNEL

- **Prix de la prestation : 60%**

- **Valeur technique de l'offre : 40%**, qui sera jaugée par analyse des qualifications et expériences professionnelle du personnel chargé de la mission de remplacement

11-Date limite de réception des offres : **Mercredi 28 décembre à 12h**

12-Le règlement de la consultation est remis gratuitement aux candidats, et peut être téléchargé sur notre plateforme dématérialisée : [www.achatspublicscorse.com](http://www.achatspublicscorse.com).

13-Date d'envoi du présent avis à la publication : Mercredi 7 décembre

LE MAIRE,  
J.GALLETTI.